

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 12 janvier 2015 à 19 h au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Montréal, sous la présidence de monsieur le maire Russell Copeman, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;  
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;  
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;  
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;  
Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;  
Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;  
Gilles Bergeron, directeur de la culture, sports, loisirs et développement social;  
Pierre Boutin, directeur des travaux publics;  
Sylvia-Anne Duplantie, directrice de l'aménagement urbain et services aux entreprises;  
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

---

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

---

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h.

### **RÉSOLUTION CA15 170001**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Marvin Rotrand

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

### **RÉSOLUTION CA15 170002**

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Magda Popeanu



D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

## PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

- Russell Copeman

Offre ses meilleurs vœux aux citoyens pour la nouvelle année.

Fait une mise à jour de l'état des trottoirs à la suite du verglas et précise que l'arrondissement n'a pas l'équipement nécessaire pour permettre l'épandage d'abrasifs et le chargement de la neige en même temps. L'arrondissement réévaluera ses processus afin de voir s'il est possible de les améliorer.

Fait état de l'avancement de divers chantiers de construction en matière de voirie dans l'arrondissement et mentionne que les travaux à l'intersection du boulevard Décarie et du chemin de la Côte-Saint-Luc débiteront le 18 janvier prochain, ayant pour conséquence qu'une seule voie sera ouverte en direction est et ouest sur le chemin de la Côte-Saint-Luc ainsi qu'en direction sud sur le boulevard Décarie.
  
- Jeremy Searle

Rappelle les défis liés au déneigement dans l'arrondissement en comparaison des villes adjacentes.

Annonce qu'il a mis en ligne un site web à son nom afin de communiquer davantage avec les citoyens.

Rappelle ses préoccupations concernant les besoins des sans-abri.

En lien avec les changements au sein de l'administration de Projet Montréal, souhaite travailler davantage en collaboration avec Mme Popeanu et M. McQueen.
  
- Peter McQueen

Précise qu'il est inacceptable que le déneigement n'ait pas été fait même si les interdictions de stationner ont été installées sur certaines rues et que les entrepreneurs concernés ont été contactés à cet effet.

Demande à la STM d'améliorer l'entretien des trottoirs aux abords du métro Vendôme et à l'arrondissement d'en faire de même sur les rues commerciales, plus spécifiquement sur la rue Sherbrooke et l'avenue de Monkland qui sont très achalandées.

En lien avec la ligne d'autobus 105, rappelle que des départs supplémentaires doivent être implantés dans le courant de la semaine. Toutefois, la STM doit évaluer les besoins des citoyens liés aux conditions hivernales.

Le Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce organisera une rencontre en février concernant les autobus de l'arrondissement et dont la date sera annoncée ultérieurement.

Indique que le MTQ met sur pied un comité de bon voisinage Turcot débutant en février ou mars et qu'il recrute actuellement des citoyens du secteur qui souhaitent en faire partie.

Rappelle que l'arrondissement recevra une enveloppe d'environ 800 000 \$ pour des projets spéciaux pour souligner le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et croit que la quote-part de l'arrondissement devrait être revue en fonction de sa grosseur et de sa population.



- Marvin Rotrand

Souhaite une bonne année aux citoyens.

Indique qu'il accompagnera l'ambassadeur des Philippines au Canada au sein d'une mission aux Philippines à la fin du mois de janvier et que plusieurs montréalais en feront également partie.

Invite la population à l'inauguration du Centre communautaire Abe Limonchick qui se tiendra le 22 janvier 2015.

Donne le détail de la contribution financière qui sera votée ce soir pour l'Association philippine de basketball de Montréal.

Félicite la Direction des travaux publics pour le déneigement lors de la dernière tempête.

Mentionne qu'une motion relative aux risques associés à la consommation de boissons sucrées sera mise aux voix ce soir et en donne le détail.
  
- Lionel Perez

Souhaite une bonne année à tous.

Souligne l'attentat de Charlie Hebdo et la vigile qui s'est tenue à l'hôtel de ville ainsi que la marche qui s'est déroulée le dimanche 11 janvier pour manifester leur appui envers les victimes de l'attentat contre le journal satirique français.
  
- Magda Popeanu

Souhaite une très bonne année en paix et en sérénité.

Demande une minute de silence afin de se recueillir pour les victimes de l'attentat à Paris.

  - *M. Russell Copeman précise qu'elle se tiendra à la fin de la période de commentaires du maire et des conseillers.*

Mentionne que les activités de déneigement doivent être préparées à l'été pour prévenir les faiblesses qui ont eu lieu.

Pour donner suite à la proposition de Mme Popeanu, M. Copeman demande qu'une minute de silence soit observée à la mémoire des victimes de la tuerie à Charlie Hebdo.

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Au cours de cette période, les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

- Xavier Robitaille

Mentionne les problèmes de bruit provenant de la ventilation du CUSM et désire connaître si d'autres citoyens se sont plaints.

  - *M. Copeman précise qu'il ne se souvient pas avoir reçu de plaintes de citoyens de l'arrondissement, mais précise être en constante discussion avec la Ville de Westmount à ce sujet qui croit que certaines opérations de ventilation excèdent la limite de décibels prévue au règlement.*
  - *M. McQueen indique ne pas avoir reçu de plainte à cet effet.*
  
- Jake Maguigad

À titre de représentant de l'Association philippine de basketball de Montréal, fait un bref historique de l'organisme et remercie l'arrondissement pour la contribution financière.

  - *M. Rotrand remercie le citoyen de sa présence et rappelle l'importance de la communauté philippine dans l'arrondissement.*



- James Luck

En lien avec les travaux sur la rue Sherbrooke réalisés l'année dernière, souhaite que les poubelles ayant été installées soient remplacées par de plus grosses et que l'arbre situé entre les avenues Marlowe et de Vendôme, ayant été endommagé, soit remplacé.

Trouve inacceptable qu'un poste de taxi soit installé sur la rue de Vendôme puisqu'il s'agit d'une rue résidentielle.

  - *M. McQueen indique que l'arrondissement étudiera la problématique concernant les poubelles sur la rue Sherbrooke, possiblement sur l'avenue Northcliffe, et qu'il prend note de l'information concernant l'arbre, et précise qu'une solution de rechange pour la zone réservée aux taxis devra être étudiée par les services.*
  - *M. Copeman explique les raisons du déplacement du poste de taxi, soit la sécurité des cyclistes sur la piste cyclable de Maisonneuve, mais est ouvert à étudier les possibilités pour le déplacer de nouveau.*
  
- Jeff Stoub

En raison des délais concernant le réaménagement de l'intersection des boulevards Décarie et De Maisonneuve, demande ce qui peut être fait pour améliorer la sécurité des piétons et cyclistes à court terme, ainsi que le nouvel échéancier pour les travaux.

  - *M. Copeman explique les mesures ayant été prises pour améliorer la sécurité des cyclistes en attendant les travaux permanents et celles qui pourraient l'être éventuellement, notamment concernant le retrait d'espaces de stationnement sur le boulevard De Maisonneuve. La Ville centre a comme objectif de réaménager l'intersection d'ici à la fin de l'année 2015.*
  - *M. McQueen rappelle que les travaux à l'échangeur Turcot auront un impact sur le trafic dans l'arrondissement, notamment à cette intersection. Pour l'été, il souhaite que la piste soit protégée par des poteaux amovibles.*
  
- Sharon Sweeney

Déplore le fait que ni les patinoires extérieures ni l'aréna Doug-Harvey n'étaient ouverts pour la période des fêtes.

  - *M. Copeman précise que la mauvaise température pendant cette période ne permettait pas de maintenir les patinoires ouvertes et que la patinoire réfrigérée Bleu Blanc Bouge, dans le parc de la Confédération, était accessible pendant cette période.*
  - *M. Searle explique avoir transmis un sondage aux résidents concernant les patinoires intérieures et est en attente des résultats.*
  
- Andrew Pepper

Félicite l'arrondissement pour son travail et **dépose une pétition** des résidents de l'avenue Marlowe pour l'implantation d'une zone de vignettes SRRR pour une portion de la rue Marlowe située entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Côte-Saint-Antoine. Il désire également que des mesures soient mises en place pour réduire la vitesse sur cette rue et la rendre plus sécuritaire et propose d'en faire un sens unique vers le sud.

  - *M. McQueen appuie la plupart des demandes du citoyen et explique les raisons pour lesquelles il n'est pas possible d'implanter des dos d'âne sur cette avenue. En ce qui a trait aux SRRR, il indique que le processus a été modifié afin d'accélérer le traitement des demandes.*
  - *M. Copeman rappelle les modifications apportées au processus d'attribution de zones SRRR et indique au citoyen que la demande sera analysée.*



- Gérald Krieden

Demande un suivi quant aux recommandations du rapport réalisé par la Commission sur le transport et les travaux publics dans lequel il était notamment question de mesures pour le boulevard Cavendish, près de la rue Sherbrooke.

  - *M. Rotrand explique le fonctionnement des commissions et indique ne pas avoir eu connaissance d'un rapport dans lequel il était question spécifiquement du boulevard Cavendish, mais que les élus demanderont à l'obtenir, le cas échéant.*
  - *M. Plante explique les mesures qui sont étudiées par l'arrondissement pour ce secteur.*
  - *M. Copeman précise que l'arrondissement étudiera les recommandations contenues dans le rapport cité par le citoyen.*
  
- Talia Dorsey

En lien avec le déplacement de la zone de taxi sur l'avenue de Vendôme, indique que l'une des problématiques est que celle-ci traverse environ cinq entrées de stationnement. Elle soulève une problématique de bruit liée au déneigement sur les terrains privés dans ce secteur, notamment au CUSM, ainsi que l'amoncellement de neige d'une hauteur équivalent à un immeuble d'environ deux étages, laissé par les déneigeurs.

  - *M. Plante indique qu'il fera des vérifications sur la réglementation concernant le déneigement, et plus précisément sur le bruit qu'il génère ainsi que les horaires permis.*
  - *M. Copeman précise que des recherches seront effectuées sur ce sujet et rappelle la nécessité de se procurer un permis pour déposer la neige sur le domaine public lorsque nécessaire.*
  
- Florence Bolté

Demande à l'arrondissement de l'aider à comprendre le statut d'un édifice résidentiel situé sur l'avenue Ridgewood ainsi que de celui de ses résidents et si une dérogation peut être envisagée.

  - *M. Copeman et Mme Popeanu proposent une rencontre avec Mme Duplantie, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et Mme Reeves, secrétaire d'arrondissement, afin de pouvoir répondre à ses questions.*
  
- Stefan Balan

Explique une problématique liée à un immeuble résidentiel situé sur l'avenue Ridgewood et demande à la Ville de faire un suivi concernant la subvention qu'elle a octroyé au gestionnaire de l'immeuble pour des travaux de rénovation.

  - *Mme Popeanu demande de lui envoyer la documentation et propose une rencontre au citoyen pour tenter de démêler la situation.*
  
- Ghislaine Laliberté

Demande si les propriétaires d'un immeuble peuvent fixer le chauffage à 21 degrés Celsius.

  - *M. Copeman l'informe que le règlement municipal prévoit que les propriétaires doivent fixer le chauffage à une température minimale.*
  - *Mme Popeanu lui indique qu'elle peut déposer une plainte à la Régie du logement si la température n'est pas respectée.*



- Alen Tanny

Indique que le déneigement dans l'arrondissement de Lachine et dans les villes de Côte-Saint-Luc et Hampstead, a été plus efficace et en demande les raisons ainsi que les vérifications qui sont réalisées auprès des contracteurs responsables des opérations.

  - *M. Rotrand rappelle l'importance de l'arrondissement comparativement à d'autres, notamment en termes de kilomètres de rue et trottoir et indique que l'arrondissement suit de près les opérations des contracteurs, lesquels doivent obtenir l'autorisation de l'arrondissement s'ils souhaitent procéder à la substitution d'équipement en cours de contrat.*
  - *M. Plante explique les vérifications effectuées par l'arrondissement auprès des contracteurs.*
  - *M. Searle précise que le déneigement est facilité dans les villes auxquelles il fait référence, notamment en raison du fait que le stationnement de nuit est interdit et que le budget est plus important par kilomètre de rue à déneiger.*
  
- Michael Shafter

**Dépose un document** intitulé *I'm a Charlie, a Jew !* concernant les attentats à Paris dans lequel il fait des propositions pour améliorer les relations interculturelles et éviter la peur de l'autre et demande aux élus de commenter.

  - *M. Perez croit que les Montréalais ont démontré une belle solidarité avec la France après les attentats, notamment en tenant une vigile et une marche.*
  - *M. Rotrand croit que la promotion de l'harmonie, tolérance et compréhension constitue l'une des responsabilités de la Ville de Montréal.*
  
- Marie-Hélène Bérubé

Offre ses vœux de bonne année à tous et demande où sera situé le parc dans le secteur Le Triangle.

  - *M. Copeman l'informe que la question du site et de l'étendue du parc est toujours en discussion.*
  
- James Boxer

Appuie l'intervention de M. James Luck concernant l'installation d'un poste de taxi sur l'avenue de Vendôme et réaffirme la problématique de bruit sur le boulevard De Maisonneuve, à l'intersection de l'avenue de Vendôme et qu'il transmettra les adresses problématiques à M. Plante.
  
- Sharon Leslie

En lien avec l'ouverture du CUSM, demande ce que la STM fera pour améliorer l'accessibilité au métro Vendôme.

  - *M. Copeman explique que des discussions sont en cours entre le CUSM et la STM, notamment sur la possibilité d'une seconde entrée au métro Vendôme.*
  - *M. Rotrand explique que la STM est en discussion avec le gouvernement du Québec concernant un second édicule au métro Vendôme et qu'elle mettra en place un service de navettes entre la station de métro Lionel-Groulx et le CUSM pour les personnes à mobilité réduite.*
  
- Odette Bougie

Demande le nombre de poste de quartier dans l'arrondissement et souligne une problématique de trafic de drogue dans son immeuble.

  - *M. Copeman indique qu'il y a deux postes de quartier dans l'arrondissement : le poste 26 dans le secteur de Côte-des-Neiges et le poste 11 dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce.*
  - *M. Rotrand l'informe des droits du locataire évincé et suggère de contacter immédiatement les forces policières lorsque des crimes sont commis.*



- Debra Fogel

En lien avec certaines pistes cyclables inscrites au réseau blanc, indique que celles-ci ne sont pas déneigées et demande des précisions sur les instances impliquées dans la réalisation de la carte.

  - *M. Searle explique que les conditions météorologiques ont compliqué le travail de déneigement et que les panneaux de signalisation ont été installés récemment.*
  
- Julio Alarcia

Dénonce une problématique d'administration dans un immeuble résidentiel de l'avenue Ridgewood.

  - *M. Copeman l'informe que la Ville de Montréal n'a aucune juridiction pour des fraudes reliées par une société par action et lui suggère de contacter le poste de police.*
  - M. Perez lui conseille de contacter un avocat.
  
- Joseph Malalla

À titre de résidant du secteur Le Triangle, désire connaître l'échéancier pour les travaux dans ce secteur et demande des précisions concernant un permis délivré au concessionnaire Volvo.

  - M. Rotrand précise que les travaux d'aqueduc, d'égout et de pavage seront faits en 2015 pour l'avenue Mountain Sights et les rues Paré et Buchan, et mentionne que les sommes d'argent prévues seront investies tel que prévu.
  - M. Plante indique que le permis a été délivré avant la réserve foncière et qu'en ce sens, l'arrondissement ne pouvait lui refuser.
  - M. Copeman précise que malgré la réserve, le concessionnaire pourrait demander un permis. Toutefois, la valeur ajoutée ne serait pas prise en compte en cas d'expropriation. Il rappelle qu'un budget de 34 M\$ est prévu au PTI pour les trois prochaines années.
  
- Pilal Rodriguez

Souligne un abus de pouvoir financier pour un immeuble résidentiel situé sur l'avenue Ridgewood et que les locataires ont connu une augmentation de 50 % des mensualités.

  - M. Russell Copeman confirme à nouveau que la Ville ne peut s'ingérer dans les règles de gouvernance d'une société par action et suggère à la citoyenne de consulter un avocat et de saisir les forces de l'ordre.
  
- André Cardinal

Suggère à M. McQueen de parler du budget accordé à la STM pour les dépenses liées au transport en commun lors de la réunion qu'il compte organiser en février prochain.

  - M. McQueen retient la suggestion du citoyen pour la rencontre.
  - M. Rotrand trouve l'approche proposée très productive. Il rappelle par ailleurs que le Canada est le seul pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui n'a pas de stratégie nationale de transport.

La période de questions et de demandes du public de 90 minutes est maintenant terminée.

---



## PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Jeremy Searle                    A reçu des plaintes pour le déneigement sur l'avenue Connaught.

  - *M. Pierre Boutin indique qu'il y a effectivement eu une problématique et que l'arrondissement corrigera la situation.*

Indique avoir appuyé une motion concernant le contrôle des cigarettes électroniques et demande quand la STM les interdira dans les transports publics.

  - *M. Rotrand explique que le gouvernement du Québec a indiqué qu'il légiférerait à cet égard et que la STM et l'AMT allaient adopter des règlements en ce sens.*

En lien avec les sommes distribuées aux arrondissements pour la réalisation de projets dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire, demande sur quel type de dépense les sommes peuvent être attribuées.

  - *M. Plante indique que les projets doivent avoir une connotation historique.*
  
- Peter McQueen                    Demande des précisions sur les opérations de déneigement dans les cas où l'accumulation a lieu sur plusieurs jours.

  - *M. Plante précise que lors d'une prochaine accumulation significative, l'arrondissement agira.*

Demande pourquoi l'opération de chargement de neige n'a pas débuté le dimanche tel que fait dans d'autres arrondissements.

  - *M. Plante précise que le temps d'installation des pancartes de déneigement n'était pas assez long pour permettre le début du chargement avant.*
  
- Marvin Rotrand                    Demande aux commandants des postes de quartier de quelle façon le SPVM fait respecter la réglementation sur les voies réservées.

  - *M. Rousseau explique qu'il existe un règlement sur le stationnement et que le SPVM effectue des opérations de surveillance. En ce qui concerne le remorquage, un contrat doit être donné à une entreprise spécifique.*
  
- Magda Popeanu                    En lien avec le déneigement sur les artères commerciales, indique qu'il y a de la glace sous la neige et demande de quelle façon elle pourra être enlevée.

  - *M. Boutin fera les vérifications nécessaires et communiquera avec Mme Popeanu.*

En lien avec la réforme de financement des arrondissements, demande si le budget de l'arrondissement en matière de tarification de stationnement sera revu à la baisse étant donné que certaines rues auparavant locales font désormais partie du réseau artériel.

  - *M. Copeman confirme que les modifications apportées auront un impact, mais que l'arrondissement est toujours en discussion avec la Ville centre à ce sujet.*

---

## CORRESPONDANCE

Mme Geneviève Reeves dépose une résolution adoptée le 1<sup>er</sup> décembre 2014 par le conseil d'arrondissement du Plateau–Mont-Royal concernant un programme de formation cycliste à l'école primaire (CA14 25 0509).

---



**RÉSOLUTION CA15 170003****LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC - LE 6767 ET BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE**

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Magda Popeanu

D'approuver, pour l'analyse des soumissions relatives à la réalisation des travaux de réhabilitation de l'enveloppe verticale du bâtiment abritant le centre communautaire Le 6767 et la bibliothèque interculturelle, les règles suivantes :

- le système de pondération et d'évaluation des offres présenté en pièce jointe;
- la composition du comité de sélection formé de 5 membres, dont 2 cadres et 3 professionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1145302007

---

**RÉSOLUTION CA15 170004****PROLONGATION DE CONTRAT DE LOCATION - D.C. EXCAVATION INC.**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Jeremy Searle

D'autoriser la prolongation pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur, incluant les accessoires, pour une période de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, à D.C. Excavation inc., aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public, soumission numéro 13-12588.

D'autoriser une dépense approximative à cette fin de 150 721,19 \$ taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer cette dépense conformément aux informations contenues dans les interventions de la Direction des services administratifs et du greffe de l'arrondissement et du Service des finances de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1144644008

---

**RÉSOLUTION CA15 170005****CONTRAT - IMAGINEO INC. - PARC LOYOLA**

Il est proposé par Jeremy Searle

appuyé par Marvin Rotrand



D'accorder au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, soit la firme Imagineo inc., le contrat pour la fourniture et l'installation de jeux d'eau et de systèmes connexes au parc Loyola, aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public CDN-NDG-14-AOP-DAI-034.

D'autoriser une dépense à cette fin de 82 485,87 \$, plus les taxes, pour un total de 94 838,14 \$, comprenant les contingences au montant de 2 762,28 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires le cas échéant.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1143942005

---

### **RÉSOLUTION CA15 170006**

#### **CONTRAT - INSPEC-SOL INC. - SECTEUR NAMUR-JEAN-TALON**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Russell Copeman

D'approuver un projet de convention par lequel la firme Inspec-sol inc., ayant obtenu le plus haut pointage, s'engage à fournir à l'arrondissement les services professionnels requis pour l'évaluation environnementale de site et l'étude de caractérisation environnementale et géotechnique dans le cadre du réaménagement du secteur Le Triangle aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres sur invitation numéro CDN-NDG-14-AOP-DAUSE-036, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

D'autoriser une dépense à cette fin de 47 069 \$, plus les taxes, pour un total de 54 117,58 \$, comprenant les contingences au montant de 4 919,78 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires le cas échéant.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1140558012

---

### **RÉSOLUTION CA15 170007**

#### **CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTÉ - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE CDN**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Lionel Perez



D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 3 000 \$ à la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges, organisme fiduciaire de l'événement « L'hiver en fête à Côte-des-Neiges », qui se déroulera au parc de Kent le 7 février 2015.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1140794047

---

#### **RÉSOLUTION CA15 170008**

#### **CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTÉ - *PHILLIPPINE BASKETBALL ASSOCIATION OF MONTRÉAL (PBAM)***

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'accorder une contribution financière non récurrente de 9 500 \$ à l'organisme *Philippine Basketball Association of Montréal (PBAM)* pour soutenir la réalisation de ses activités sportives auprès de l'ensemble de la communauté philippine de l'arrondissement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites dans le dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1140794045

---

#### **RÉSOLUTION CA15 170009**

#### **CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 7 ORGANISMES**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes pour une somme totale de 4 950 \$ provenant du budget de soutien aux élus pour l'année 2015.



Organisme	Justification	Montant et Donateur
<b>Cafétéria communautaire Multicaf</b>	Pour aider les Magasins-Partage de l'île de Montréal à desservir plus de 275 ménages dans l'arrondissement de CDN-NDG.	TOTAL : 1 750 \$ Russell Copeman : 750 \$ Lionel Perez : 500 \$ Magda Popeanu : 500 \$
<b>Association des ressortissants de la Grenade de Montréal / Grenada Nationals Association of Montréal</b>	Pour aider à l'organisation du Gala qui aura lieu le 21 février 2015.	TOTAL : 450 \$ Russell Copeman : 150 \$ Marvin Rotrand : 150 \$ Peter McQueen : 150 \$
<b>Association Volleyball des Philippins canadiennes de Montréal / Filipino Canadian Volleyball Association of Montréal</b>	Pour l'ensemble de leurs activités.	TOTAL : 1 000 \$ Russell Copeman : 400 \$ Marvin Rotrand : 300 \$ Lionel Perez : 300 \$
<b>Association culturelle Passerelle</b>	Rencontre littéraire à la bibliothèque interculturelle sur Côte-des-Neiges « Les mille et une soirées littéraires ».	TOTAL : 250 \$ Lionel Perez : 250 \$
<b>Conseil des aînés et des aînées de NDG (CAANDG)</b>	Pour frais de publicité (1/4 page) à paraître dans l'infolettre du Conseil des aînés et des aînées de N.D.G. (CAANDG) afin d'aider cet organisme à poursuivre ses programmes et activités auprès de la communauté de N.D.G.	TOTAL : 250 \$ Russell Copeman : 250 \$
<b>Association communautaire Westhaven Elmhurst / Westhaven Elmhurst Community Recreation Association</b>	Pour les services et activités offerts a la communauté.	TOTAL : 250 \$ Russell Copeman : 250 \$
<b>Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges</b>	Pour soutenir l'ensemble des activités offertes par le centre.	TOTAL : 1 000 \$ Magda Popeanu : 1 000 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Russell Copeman



De modifier le montant octroyé au Conseil des aînés et des aînées de NDG (CAANDG) de la façon suivante :

Total :	400 \$
Russell Copeman :	200 \$
Peter McQueen :	200 \$

La somme totale octroyée passera de 4 950 \$ à 5 100 \$.

---

Un débat s'engage.

---

LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1145265072

---

### **RÉSOLUTION CA15 170010**

#### **OFFRE DE SERVICE - DIVISION DES SERVICES TECHNIQUE ET DU SOUTIEN LOGISTIQUE AUX INSTALLATIONS - PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES RÉGIONALES**

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Peter McQueen

D'accepter, conformément à l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4), l'offre de service de la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve de prendre en charge la gestion des conventions de partenariat relatives au Programme de soutien aux associations sportives régionales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1140794046

---

### **RÉSOLUTION CA15 170011**

#### **NOMINATION - MME SYLVIA-ANNE DUPLANTIE - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CDEC**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Lionel Perez

De demander au conseil d'agglomération d'entériner la nomination de madame Sylvia-Anne Duplantie, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprise, à titre de représentante de l'arrondissement au conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1140558008

---

**RÉSOLUTION CA15 170012**

**ORDONNANCE - OUVERTURE DU BOULEVARD DÉCARIE ET DE SA MISE À LA CIRCULATION À DOUBLE SENS**

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Peter McQueen

Dans la foulée du réaménagement du boulevard Décarie pour accueillir le CUSM, d'édicter, en vertu de l'article 3 du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1), l'ordonnance ayant pour objet d'implanter les mesures suivantes sur le boulevard Décarie, entre l'avenue Crowley et la rue Saint-Jacques :

- Une chaussée à double sens conformément au plan d'aménagement fourni en pièce jointe;
- Une chaussée désignée pour les cyclistes dans chacune des directions;
- Un nouveau feu de circulation à l'entrée principale du CUSM;
- Une réglementation d'arrêt interdit en tout temps sur le côté est du boulevard Décarie;
- Onze places de stationnement tarifées sur le côté ouest du boulevard Décarie avec un horaire du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, le samedi de 9 h à 18 h, et le dimanche de 13 h à 18 h, à 2 \$/heure;
- De conserver toute autre réglementation en vigueur.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1146235008

---

**RÉSOLUTION CA15 170013**

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - FÉVRIER 2015**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez



D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 12 janvier 2015 » joint au sommaire décisionnel.

D'édicter les ordonnances autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1140639002

---

### **RÉSOLUTION CA15 170014**

#### **DÉROGATION MINEURE - 4901-4903, AVENUE VAN HORNE**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder une dérogation mineure au taux d'implantation minimal du bâtiment situé aux 4901–4903, avenue Van Horne afin de permettre une opération cadastrale visant à le diviser en deux propriétés, et ce, malgré l'article 40 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), qui fixe le taux d'implantation minimal à 35 %.

D'assortir cette autorisation de la condition suivante :

- que le taux d'implantation soit d'un minimum de 26 % pour la propriété à créer au 4903, de l'avenue Van Horne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1141462018

---

### **RÉSOLUTION CA15 170015**

#### **DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉ DIVISE - 4995 ET 4997, AVENUE CORONATION**

Il est proposé par Jeremy Searle

appuyé par Russell Copeman

D'accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 4995 et 4997, avenue Coronation, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1146863001



---

**RÉSOLUTION CA15 170016**

**POSTES TEMPORAIRES - INSPECTEURS DES BÂTIMENTS**

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Russell Copeman

D'autoriser le financement, à même les surplus de gestion, de deux postes temporaires d'inspecteur des bâtiments (42408 et 57472), code d'emploi numéro 700760, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015, à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Division des permis et inspections de l'arrondissement.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

50.01 1140558009

---

**RÉSOLUTION CA15 170017**

**DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - NOVEMBRE 2014**

M. Russell Copeman dépose les rapports faisant état de décisions prises par tous fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2014.

60.01 1144535012

---

**RÉSOLUTION CA15 170018**

**DÉPÔT - RAPPORT - REFOULEMENTS D'ÉGOUT**

M. Russell Copeman dépose le rapport de reddition de comptes sur l'application du *Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout* (11-010) pour la période s'échelonnant de janvier à décembre 2014.

60.02 1140558010

---

**RÉSOLUTION CA15 170019**

**MOTION - CONSOMMATION DE BOISSONS SUCRÉES**



Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Peter McQueen

De remplacer la proposition initiale par la suivante :

ATTENDU QUE la consommation régulière de boissons sucrées, telles que boissons gazeuses et énergisantes ou cafés et thés froids présucrés, peut contribuer à l'obésité et à des problèmes de santé comme le diabète;

ATTENDU QUE la consommation de boissons gazeuses peut être associée à de mauvaises habitudes alimentaires et contribue à l'excès de consommation de sucre et de calories;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élués du Bas-Saint-Laurent, par le biais d'ententes partenariales, fait la promotion d'une offre de nourriture plus saine et de diverses politiques de saines habitudes de vie;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce a adopté une politique en faveur des saines habitudes de vie qui invite ses citoyens à être physiquement actifs et encourage de meilleures habitudes alimentaires avec des mesures concrètes retirant notamment certains aliments et boissons néfastes pour la santé de ses installations municipales;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a compétence sur les politiques de santé et de fiscalité.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Peter McQueen, Jeremy Searle

QUE le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce demande au gouvernement du Québec d'imposer une taxe sur les boissons sucrées afin d'en dissuader la consommation, d'aviser le public face aux risques pour la santé associés à la consommation régulière de ces boissons et d'augmenter les revenus destinés au réseau de la santé publique.

QUE ce retour de taxe soutienne également les organismes dans toutes les régions du Québec qui font la promotion de saines habitudes de vie sous toutes ses formes.

---

Un débat s'engage.

---

Le maire d'arrondissement Russell Copeman vote contre la proposition.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Marvin Rotrand, Lionel Perez, Peter McQueen et Jeremy Searle votent en faveur de la proposition.

LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

65.01 1143571029

---



L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

La séance est levée à 21 h 50.

---

Russell Copeman  
Le maire d'arrondissement

---

Geneviève Reeves  
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA15 170001 à CA15 170019 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

